

MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE  
L'UNITE DOCUMENTAIRE  
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة  
رقم:

9 | 2 | 0 | 2 | 7 | 4

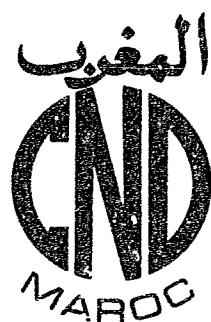
ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز المغربي للطباعة والتصوير  
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE  
ET IMPRIMERIE

B.P 826 RABAT



مصلحة الطباعة والتصوير  
ص.ب 826 الرباط

F

1

Alors si on les traitait, il fallait de très grosses installations qui ne serviraient pas le reste de l'année, puisqu'il n'y avait pas d'autres autorisations, et que les provenances d'animaux de laboratoire, fruit petit marché, de faible valeur ajoutée mais pour lequel les installations existantes alors en France et multiproduits (essentiellement du matériel de santé) étaient bien suffisantes et même demandeurs, n'ayant pas à cette époque un plan de charge axphyxié.

Pour que sur le terrain, l'ionisation devienne une réalité, il fallait que d'autres autorisations soient données.

Pouvons-nous obtenir d'autres autorisations ? Telle a été la question posée à l'orateur du Service de la Répression des Fraudes.

Réponse : Les autorisations existantes l'ont été, par des fabricants d'équipements, sauf pour la provenance d'animaux de laboratoire, aucun traitement industriel n'a suivi, alors que les industriels marquent vraiment leur intérêt pour l'ionisation, en soumettant des demandes ; cela marquera au moins l'intérêt; l'Administration ne veut pas se couvrir de ridicule en autorisant ce qui ne sera pas suivi d'effet.

C'est alors qu'une nouvelle réunion fin 1976, tenue à Genève, des experts OMS - FAO - AIEA, a marqué un tournant: puisque dans ses conclusions, elle recommandait pour cinq produits, l'utilisation internationale de l'ionisation.

Le rêve de 1966 allait-il pouvoir se concrétiser. Nous nous y sommes employés SAINT-LEBE et moi-même.

En 1977, l'APRIA organisait un

colloque, reprenant les termes encourageants de Genève sur l'ionisation dans les domaines agro-alimentaires, et celui de la pharmacie. Il réunissait plus de 300 personnes, et dans leurs conclusions, les deux Présidents de séance face à l'intérêt des participants suggéraient que le colloque ait des prolongements, et que l'APRIA puisse être un point de rencontre de ceux s'intéressant à l'ionisation.

Face à cette motion, j'ai proposé pour ceux manifestant un désir de se retrouver, d'étudier ce dossier lors d'une réunion début janvier. 70 représentants d'entreprises ont répondu à cet appel.

Alors a été tracée cette idée d'un Club avec ses activités et un coût de fonctionnement.

Il était proposé une nouvelle réunion, deux mois après. Quatre entreprises ont souhaité continuer :

- 2 fabricants d'équipements
- 2 industriels de l'agro-alimentaire

Noyau dur, mais aussi cuisant échec par rapport à nos espoirs.

Fallait-il créer ce Club avec les participants. Le CEA était réservé, estimant que l'APRIA n'avait pas su mobiliser des adhérents. Alors, j'ai décidé et SAINT-LEBE a fini par convaincre le CEA, qu'il fallait prendre ce risque.

- . en 1978 : 4 adhérents
  - . en 1979: 7 adhérents
  - . en 1980: 14 adhérents
- et aujourd'hui, ce Club rassemble

- 26 industriels
- 16 membres associés, surtout les Représentants d'Organismes Régionaux souhaitant un développement de l'ionisation

dans leur province.

Les Représentants de l'Administration :

- Ministère de l'Agriculture
- Ministère du Budget auquel est rattaché le Service de la Répression des Fraudes,
- Ministère de la Santé
- y siègent, assurant aussi une étroite coordination Profession Etat.

Conditions pour être Membre du Club:

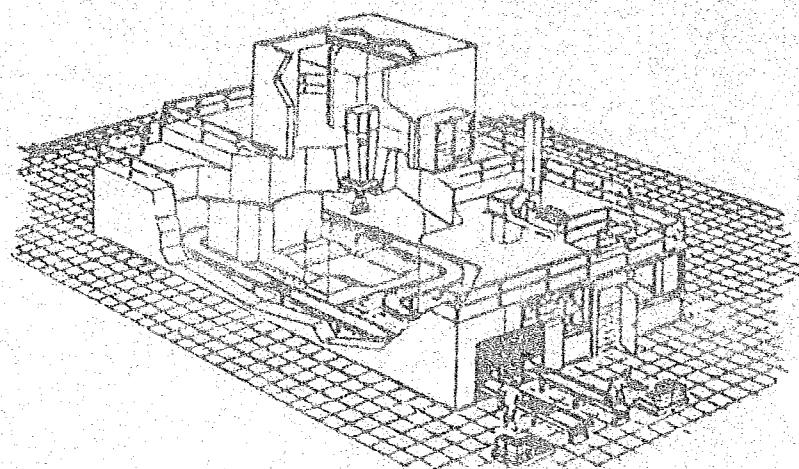
- être adhérent de l'APRIA;
- régler une cotisation Membre du Club qui est fixée pour les industriels à 5.500 F par an, à ce jour; et un droit d'entrée d'un montant de 1.000 F est demandé. Pour les Membres associés, la cotisation est de 1.200 F par an.
- Des budgets particuliers étant votés pour des actions spécifiques.

## QUELLES ONT ETE ET QUELLES SONT LES ACTIVITES DU CLUB ?

Au départ, une mission d'information et de sensibilisation des industriels et le début d'une concertation avec l'Administration pour faire avancer cette technologie. Un bulletin trimestriel bibliographique complété par de nouvelles données internationales sur l'ionisation, est publié.

Concertation entre les fabricants d'ioniseur à cobalt et ceux à faisceau d'électrons réunis au sein du Club.

Rédaction d'un Livre Blanc du CEA montrant que quelle que soit la technologie utilisée, les effets induits étaient les mêmes. Désormais, les autorisations accordées l'ont été pour les techniques au cobalt et celle à accélérateur.



d'électrons.

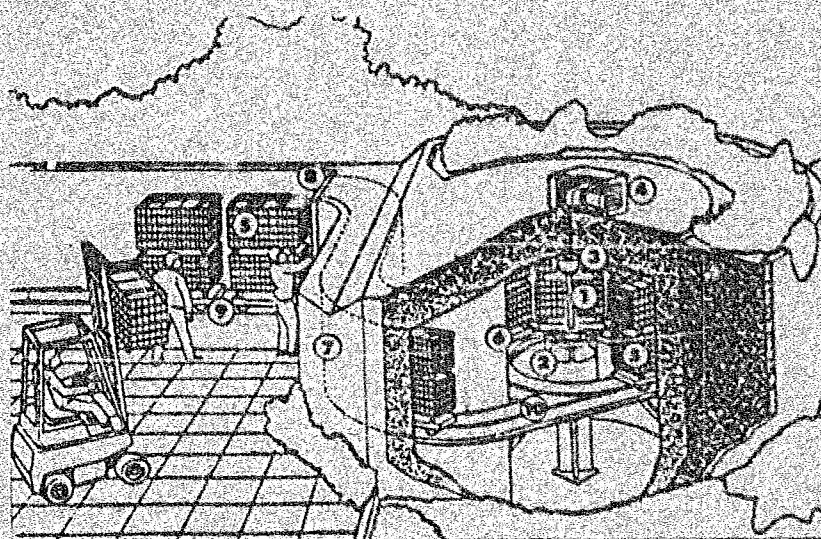
- Pression auprès de l'Administration pour que les demandes d'autorisation puissent être étudiées rapidement.

En effet, en France, tout dossier d'autorisation doit être demandé auprès du Service de la Répression des Fraudes, qui prend avis éventuellement des Services vétérinaires (cas des produits animaux). Après avis positif de la Répression des Fraudes, passage devant le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France, et

jours.

Aujourd'hui, en moyenne, un dossier est instruit en quelques mois.

- En 1986, alors que jusqu'à là c'était des Représentants de la recherche développant des entreprises qui étaient au sein du Club, certains se sont demandés, l'ionisation connaissant quelques développements en France et à l'Etranger, si leurs Directeurs Commerciaux ou de marketing étaient bien au courant de cette évolution et de cette technique nouvelle. Après sondage, stupeur,



s'il est d'accord, passage devant l'Académie de Médecine.

Procédure longue. Le dossier "Epices" autorisé en 1983, a demandé trois ans, avant d'être officiel.

Le Livre Blanc du CEA à l'appui, et les relations du Club avec l'Administration, ont permis d'accélérer la procédure. C'est ainsi, mais je reconnais que c'est le record, en 1987 une demande d'autorisation provisoire d'ioniser la fraise, a été obtenue en 10

la plupart ne l'étaient pas. Alors, les Directeurs de Marketing sont venus assister à ces réunions, si les chercheurs ont la réputation de ne pas être pressés, ce n'est pas le cas des gens du marketing.

Ils ont été affolés de ce qui pourrait se passer si l'ionisation continuait à se développer.

Aussi, à leur demande, et sur budget particulier d'un montant de 300.000 F, deux enquêtes de sondage ont été faites par des cabinets spécialisés afin de connaître

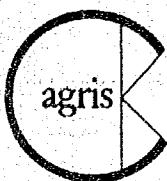
92-0274

(P. 28 - 36)

78

## BORDEREAU D'ENTREE DES DONNEES

AGRIS Formulaire 1(Rev. 5)F



001	C.F.	ANNEE	NUMERO DE REGISTRE	002	1 / 3	003	REVISION R W	004	RETRAIT	005	NOUVEAU N.C	SUSTITUE C.D	SUPRIME D	RN du document affecté													
TRN				Numero de bordereau	Nombre total de bordereaux	Modification de données entrées																					
006	TRADUCT. GENEROQ. T /	007	RN ou TRN de relation				MONOGRAPHIE B	D	F	O	H	J	P	R	T	ANALYTIQUE S	MONOGRAPHIE P	PURE EN COLLECTIF C	RÉUNION K	DICIONNAIRE L	DONNEES NUMÉRIQUES N	THESES OU DISSERTATION U	LEGISLATION W	BIBLIOGRAPHIE Z	CARTE(S) Y	BRUNSWICK V	INDICE(S) R
008	(PRINCIPALE) (SECONDAIRES) CATEGORIES MATERIES		/	CODE PAYS (ENTREE REGIONALE)				MONOGRAPHIE C	D	F	O	H	J	P	R	MONOGRAPHIE C	PURE EN COLLECTIF C	RÉUNION K	DICIONNAIRE L	DONNEES NUMÉRIQUES N	THESES OU DISSERTATION U	LEGISLATION W	BIBLIOGRAPHIE Z	CARTE(S) Y	BRUNSWICK V	INDICE(S) R	

**1** 009 **A** Utiliser un bordereau pour chaque niveau bibliographique A, M ou C, cercle en 008, en partant du niveau le plus spécifique (c'est-à-dire la gauche) et reporter le code correspondant en 009. Pour le niveau bibliographique S, utiliser la section 2 du bordereau. Pour les descripteurs AGROVOC, les termes d'indexation du vocabulaire local et les résumés utiliser les sections 3 à 5 au verso.

	NIVEAU	Etiquette	Données (à dactylographier)
Auteur(s) Personne physique (Affiliation(s))	100		Dandrenne, G. - (Association pour la Promotion Industrie - Agriculture (France))
Collectivité(s) au... ...	110		
Titre universitaire	111		
Titre anglais	200	Titre anglais	[Development of ionization in view of the industry in France]
Eléments secondaires	201		
Réunion	210	Nom	Source d'information sur la conservation des denrées alimentaires par ionisation
Lieu	211		Casablanca, (Maroc)
Date	213		20 Apr 1991
Titre original (Translit.)	230	Titre principal	Developpement de l'ionisation en France via par les industrielles
Eléments secondaires	231		
Editeur (N°)	250		
No. Rapport/brevet	300		
Nos. secondaires	310		
ISBN/IPC	320		
Adresse bibliographique	401	Lieu de publication	
	402	Editeur	
	403	Date de publication	
Collation	500		
Langue(s) du texte	600		(fr)
Notes	610		2 ill.

	NIVEAU	009 <b>S</b>	
Titre de publication en série	230	Titre principal	
	231	Eléments secondaires	
ISSN	320		
Date de publication	403		
Collation	500		
Notes	610		

Sections 3 à 5 au verso

**3** 009 9 / EN 009 9 / ES 009 9 / FR

Code de langue des descripteurs (cocher obligatoirement celui qui convient)

	Etiquette	Données (à dactylographier)
Descripteurs AGROVOC pour l'index matières dans Agrindex	800	IONISATION; INDUSTRIE ALIMENTAIRE; HISTOIRE; (PRIMAIRE) FRANCE
Autres descripteurs AGROVOC		(Séparer les descripteurs par un point virgule (;) et un espace. Faire précéder les propositions de nouveaux descripteurs par un point d'interrogation (?)) /
Commentaires sur les descripteurs existants ou proposés	810	(laisser un espace après la barre oblique (/))

**4** 009 9 /

Code de langue des termes d'indexation

Termes d'indexation du vocabulaire local	820	
--	-----	--

**5** 009 X / FR

Code de langue du résumé

Langue du résumé en clair	850	
Résumé	860	Communication d'industriel français, traitant l'histoire des l'adoption de la technique d'ionisation en France, et son développement dans l'industrie agro-alimentaire

1/ 92/10 6  
92-0274

**FIN**

**النهاية**

**10**

**منهاج**

**VUES**